



*Communiqué de presse commun des syndicats unis à Sopra Steria du 17/06/2022.*

## *Les prix flambent, les profits aussi, augmentations générales !*

Les syndicats unis de la CGT, la CGT-FO, Solidaires Informatique, SPECIS-UNSA, constatent depuis des mois :

- une inflation galopante nettement supérieure aux augmentations salariales,  
- une hausse de 60% des dividendes entre 2020 et 2021 avec 66 Millions d'euros, faisant suite à de très bons résultats de l'entreprise pour un résultat net de 187 M€, en hausse de 75% sur 1 an, au prix d'énormes investissements des salarié.es.

- des augmentations nettement supérieures à l'inflation pour le personnel de la direction générale, bénéficiant de plus d'un plan prévisionnel d'action gratuite de plus de 30 millions d'euros

**Les attentes fortes sur la valeur de l'équité, exprimées lors de l'enquête de "bien être en entreprise" (GPTW), n'ayant visiblement pas été entendues, les organisations syndicales unies, interpellent la direction de Sopra Steria et appellent les salarié.es à mettre à leur tour la pression sur la direction de Sopra Steria, par une première action de grève sous forme de débrayage de 1H le 21 Juin de 11h30 à 12h30.**

Des rassemblements en présentiel seront organisés notamment sur les sites de : Paris Latitude, Nantes Reggiani, Toulouse Colomiers 1, Orléans, Aix en Provence, Valbonne-Antipolis. Les salarié.es en télétravail sont également appelés à débrayer en signalant leur mouvement.

Le socle de revendications minimales que nous défendons est le suivant :

- **Des augmentations générales de 160 € Brut par mois** (pour les salaires mensuels inférieurs à 5000 € Brut).
- Des budgets spécifiques pour permettre la **suppression immédiate des écarts de salaires femmes-hommes**
- Des budgets spécifiques pour permettre la **suppression immédiate des écarts de salaires en valorisant l'expérience**
- **Une indemnité forfaitaire de 45 € par mois de télétravail** en compensation des frais occasionnés
- La mise en place d'un **accord de participation pour redistribuer 10% des bénéfices** aux salarié.es répartis à parts égales.

Depuis des années, la direction de Sopra Steria, toutes entités confondues, refuse d'entendre parler d'augmentations générales dans son simulacre de Négociations Annuelles Obligatoires auquel plus personne ne croit. La direction se cache derrière le fantasme du mérite, qui dans les faits donne le résultat inverse, avec des salarié.es expérimentés rattrapés en terme de rémunération par des jeunes embauchés.

La direction pense-t-elle réellement "faire un effort" lors de l'exercice de mi-année avec ses mesurette :

- valoriser les salarié.es de moins de 10 ans d'ancienneté oubliés en Janvier ... sic
- les non-augmentés depuis plus de 4 ans ... re-sic ... et tout ça encore avec une enveloppe sous-dimensionnée.

Ces miettes ne sont que l'expression d'une politique salariale profondément injuste dans un système où l'entreprise utilise le turnover de manière dogmatique en laissant partir les salarié.es expérimentés pour les remplacer par des jeunes embauchés à moindre coût (effet Noria). Cette stratégie met une majorité de salariés dans la difficulté avec notamment des problèmes d'encadrement et des expérimentés sans perspectives de carrière.

Les salarié.es de l'entreprise n'entendent plus se contenter des saupoudrages de la direction dans une période où toutes et tous subissent une inflation durable.

Contacts presse : Arnaud LANDAIS (Solidaires Informatique 06 32 70 65 37)

Patrick COGNET (CGT-FO 06 18 59 08 25)

Abdelaziz BENABDERRAHMAN (CGT 06 17 25 17 97)

Khalid OUKZIZ (SPECIS-UNSA 06 58 31 87 13)